

Council of Churches travaille activement en ce sens et accepte de partager les résultats de ses travaux avec les ONG du Canada.

11. Puisque le gouvernement du Canada installe actuellement un bureau de surveillance à Khartoum, le mandat de celui-ci devrait comprendre la collecte de renseignements de sources autres que le GS et de sources à l'extérieur de Khartoum. De plus, le mandat, les stratégies et les processus de ce bureau devraient être axés en priorité sur la surveillance des droits de la personne. Nous recommandons fermement que ce bureau ne devienne ni une Unité d'appui aux programmes (UAP) de l'ACDI, ni un bureau consulaire ou un bureau commercial.

12. Le comité de surveillance de l'IGAD devrait traiter directement et explicitement des questions relatives aux droits de la personne. Aussi, le GS doit adhérer à la Convention de Genève, sous la surveillance de la Croix-Rouge internationale ou de la Société du Croissant-rouge, de telle façon que tous les prisonniers de guerre soient identifiés et demeurent en sécurité.

13. Le GC devrait encourager le GS à ratifier la Convention sur les mines antipersonnel. Dans le même ordre d'idées, l'APLS devrait engager un dialogue efficace concernant les activités de déminage. Le GC devrait aussi encourager le GS à signer les conventions, traités et protocoles des Nations Unies, tels que ceux qui concernent les droits des femmes.

2.3 Répercussions sur le processus de paix du soutien accordé par le Canada à l'exploitation pétrolière au Soudan

Les participants au symposium ont ébauché des recommandations relatives aux projets d'exploitation pétrolière au Soudan, et plus particulièrement aux répercussions sur le processus de paix du soutien accordé par le Canada à ces projets.

Les participants ont appuyé unanimement la mise en œuvre continue de stratégies complémentaires destinées à forcer le désinvestissement de la société Talisman au Soudan jusqu'à ce que la paix soit instaurée, y compris la sensibilisation et la mobilisation intersectorielles, une campagne médiatique et un appel aux investisseurs à désinvestir afin de manifester leur appui au peuple du Soudan.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le SIARG.